« Prix LINDA TRIBOLET »

Linda Tribolet (1958-2023), pharmacienne, hollandaise, naturalisée suisse, était une érudite passionnée par les céramiques artistiques de toute nature, produites notamment en Suisse, en France et aux Pays-Bas, entre 1550 et 1950.

Pour honorer sa mémoire il est créé un prix annuel LINDA TRIBOLET (ci-après le Prix) à l'initiative de son époux M. Pierre-Yves Tribolet (ci-après M. P.-Y Tribolet) et avec le soutien de l'Association pour l'Etude de la Céramique (ci-après l'AEC).

Art. 1

Le Prix est remis chaque année, de 2024 à 2034, par l'AEC représentée par son président et par M. P.-Y Tribolet à l'auteur ou les auteurs d'un ouvrage traitant de la céramique artistique, publié après le 25 juillet 2023, quel que soit son thème, sa langue et son pays d'édition.

Art. 2

Son montant est de 2 000€ (deux mille Euro). Il est financé par un versement à l'AEC de ce même montant en janvier de chaque année entre 2024 et 2034 par M. P.-Y Tribolet, pour autant qu'il ne soit pas décédé et sauf exercice d'une faculté de renoncement annuelle avec un préavis de six mois.

Art. 3

Le Président de l'AEC ou une personne nommée par lui, contactera en début de chaque année 14 personnalités du monde de la céramique suivantes, choisies en commun accord entre M. P.-Y Tribolet et l'AEC représentée par son Président en leur demandant de lui proposer un ouvrage répondant aux critères de l'article 1, méritant selon, eux, ce Prix.

La liste initiale est la suivante composée de personnalités ayant toutes eu des liens d'amitié avec Linda Tribolet,

Alary, Jean-Claude jc.alary13@gmail.com
Bacconnier, Jacques jbacconnie@aol.com
Bastian, Jacques bastian.jacques@wanadoo.fr
Dubs, Paul et Christine dubscham@bluewin.ch
Estienne, Bruno estiennebrunorene@gmail.com
Guyot, Claude claude.guyot.tendon@gmail.com
Heege, Andreas roth-heege@bluewin.ch (en allemand ou en anglais)
Heude, Ronald ronald.heude@wanadoo.fr
Hörack, Christian christian.hoerack@bluewin.ch

Josserand-Conan, Aline alinejosserand@orange.fr
Lafon-Boréli, Marina marina.lafon-borelli@orange.fr
Rathéry, Alain alain.rathery@orange.fr
Rosen, Jean jean.rosen@u-bourgogne.fr
Turbat, Antoine amaturbat@neuf.fr

Parmi les propositions reçues, M. P.-Y Tribolet et l'AEC représentée par son Président choisiront seuls, en leur âme et conscience, l'ouvrage qui recevra le Prix. S'ils ne reçoivent pas de proposition, ils choisiront eux-mêmes un ouvrage répondant aux critères de l'article 1. S'ils ne peuvent se mettre d'accord, ils désigneront dans la liste des personnalités l'une d'entre-elles pour les départager.

Si l'une ou l'autre des 14 personnalités mentionnées ci-dessus refusent de participer ou décèdent avant 2034, M. P.-Y Tribolet et l'AEC représentée par son Président la remplaceront par une autre de leur choix.

Art. 4

Si l'auteur, ou les auteurs, de l'ouvrage choisi refuse le Prix ou qu'il ne peut pas être décerné (refus de l'éditeur par exemple), M. P.-Y Tribolet et l'AEC représentée par son Président trouveront un autre ouvrage selon la procédure de l'art. 3.

Art. 5

Une fois le Prix choisi et accepté, l'AEC rédige un communiqué de presse qu'il transmet aux médias potentiellement intéressés, le mentionne dans sa « Lettre céramique » et le publie sur son site Internet. La remise du Prix se fera lors d'une réunion organisée par l'AEC, un colloque ou l'assemblée générale annuelle par exemple.

Art.6

L'Existence du Prix est mentionné sur le site de l'AEC, y compris ce règlement.